



COMPTE RENDU

CHSCTM du 28 septembre 2016

Le CHST Ministériel était présidé par Monsieur Eric LEDOS.

ORDRE DU JOUR

► **POUR AVIS :**

- POINT n°1 : Approbation des procès-verbaux des séances du 8 septembre et du 11 décembre 2015 -

► **POUR INFORMAITON :**

- POINT n°2 : Présentation du rapport 2014/2015 de la mission « inspection santé sécurité au travail » de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) -

- POINT n°3 : Échanges sur le fonctionnement des CHSCT -

- POINT n°4 : État d'avancement sur la mise en œuvre du plan de prévention ministériel -

- POINT n°5: Questions diverses : Actualisation du cahier des charges de la formation RPS -

Le président de séance a proposé aux membres du comité de commencer par le point deux, compte tenu de ses contraintes d'horaires (seule la matinée est consacrée à ce CHSCTM).

Les Inspectrices SST ont fait une rapide présentation de leur rapport.

L'ensemble des OS, dont l'UNSA ITEFA, a salué le travail effectué par les ISST.

Ce rapport a été transmis aux Direccte, conscientes de l'amélioration à apporter dans ces instances. Il existe une amélioration dans les remontés des RPS, dans le respect des fréquences des réunions et des délais de restitutions des comptes rendus pour la plupart des Direccte. Il reste que les CHSCT ne remplissent pas entièrement leurs rôles.

Les ISST souhaitent une amélioration de la qualité des CHSCT, une remise, dans les délais, des documents complets, ainsi qu'une meilleure exploitation des DUER (quand il en a). Il convient également de donner une place plus importante aux CHSCT régionaux compte tenu de l'augmentation et des risques de RPS.

L'UNSA ITEFA remarque que le rapport n'évoque pas la place des conseillers de prévention au sein des services. Elle indique qu'un état des lieux de ces postes par région pour l'année 2015 et 2016 est impératif.

En effet, l'UNSA ITEFA constate que le nombre de conseillers de prévention dans certaines régions reconfigurées a diminué de façon drastique depuis la mise en place de la réforme territoriale. Effectivement, pour exemple certaine région comptant 3 conseillers de prévention avant la reconfiguration, n'a que 1.5 conseiller de prévention, dont un ETP sur le départ.

L'administration indique qu'elle nous présentera un bilan concernant le nombre de conseillers par région au CHSCT M du 5 octobre prochain.

De plus, l'UNSA ITEFA fait observer que l'étendue de la zone géographique des régions reconfigurées implique des temps de trajet important pour se rendre aux réunions doublées par des ordres du jour pléthoriques qui nuisent au bon déroulement des CHSCT régionaux. Ainsi, est-il loisible de constater le report de points mis à l'ordre du jour qui, faute de temps, n'ont pu être étudiés.

Même constat pour les CHSCT locaux ou dans certaines régions, l'éloignement des sites prive les membres des CHSCT de déplacements sur les différents services et les empêche de constater les problématiques signalées.

L'administration précise que les membres des CHSCT locaux bénéficient d'un temps de décharge syndicale prévu dans les textes pour leur permettre de se dégager du temps.

L'UNSA ITEFA souligne le manque de transmission et d'échange entre les CHSCT locaux et régionaux et de fait ministériel.

L'UNSA ITEFA signale que la demande formulée de tenir un CHSCT Régional extraordinaire est difficile à obtenir. En effet, l'administration oppose formellement aux partenaires sociaux un emploi du temps « surchargé » des chefs de service.

L'UNSA ITEFA regrette que lorsque les OS alertent sur des risques avérés de RPS et formulent la mise en place d'un audit externe dans le souci du respect de la neutralité et de confidentialité, certaines DIRECCTE favorisent les audits internes, évoquant une question de budget !

L'UNSA ITEFA rappelle fermement qu'au regard du baromètre social, tous les signaux concernant les RPS sont dans « le rouge » !

Le président propose de convoquer un CHSCT M entièrement dédié sur le rapport permettant d'étudier les 25 propositions des ISST.

La séance est levée à 13 h00.